

ETABLISSEMENT: EDF

EXPLOITANT: EDF

RÉGION: Provence-Alpes-Côte d'Azur

DÉPARTEMENT: VAUCLUSE

COMMUNE: BOLLENE

Créée en 1988, la BCOT (Base Chaude Opérationnelle du Tricastin) est une installation qui accueille pour maintenance ou expertise des outillages ou matériels utilisés ou provenant des centrales nucléaires essentiellement EDF. Les déchets métalliques qu'elle détient proviennent de la réforme de ces équipements ; ils sont entreposés sur place à l' INB 157 (BCOT) ou envoyés à SOCATRI (voir fiche PRO 2). Les déchets non métalliques sont pris en charge par la centrale du Tricastin.

Données déclarées au 31/12/2020

Nature des déchets	Volume déclaré (en m³ équivalent conditionné)	Activité déclarée (en MBq)	Radionucléides	Catégorie	Famille
1. DÉCHETS DE MOYENNE, FAIBLE OU TRÈS FAIBLE ACTIVITÉ (MA-FA VC OU TFA)					
a. Déchets non-conditionnés					
Plastiques, caoutchouc	-	-		FMA-VC	F3-01
Plastiques, caoutchouc	-	-		FMA-VC	F3-7-01
Plastiques, caoutchouc	0,025	-		FMA-VC	F3-2-05
Métaux ferreux	125	-		FMA-VC	F3-7-02
Métaux ferreux	761	-		TFA	TFA
Métaux ferreux	792	-		FMA-VC	F3-2-05
Métaux non ferreux	9,005	-		FMA-VC	F3-2-15
Métaux non ferreux	117	-		TFA	TFA
Déchets électriques et électroniques	0,025	-		TFA	TFA
b. Déchets conditionnés en attente d'expédition à l'Andra pour stockage ou à CENTRACO pour traitement					
Casiers (2,66 m3)(6 unite)	15,96	-		TFA	TFA
Caissons métalliques (5 m3)(2 unite)	8,12	-		FMA-VC	F3-2-15
Fûts plastiques de 200 litres(56 unite)	0,84	-		FMA-VC	F3-7-01
Fûts métalliques de 200 litres(284 unite)	59,64	-		TFA	TFA
c. Déchets non-conditionnés					
Tubes guides de grappes	0,507	-		FMA-VC	F3-2-15
Tubes guides de grappes	0,507	-		FMA-VC	F3-7-02